



INSTITUTION ADOUR

Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

LE MOT DU PRÉSIDENT



Paul CARRERE
Président de
l'Institution Adour

Les changements climatiques sont d'ores et déjà à l'œuvre et ce n'est pas la seule transition qui nous attend. Evolutions démographiques, mutation de notre agriculture, émergence d'un nouveau mix énergétique, autant de bouleversements qui auront un impact direct sur la disponibilité et la qualité de nos ressources en eau, ainsi que sur la vie de nos cours d'eau.

Il est alors légitime de se demander comment initier de nouvelles politiques et soutenir de nouveaux projets à long terme, sans savoir comment va évoluer la ressource en eau sur notre territoire.

L'étude prospective Adour 2050, portée par l'Institution Adour en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les 4 Départements et les 2 Régions du Bassin de l'Adour, a pour vocation de comprendre et d'anticiper ces évolutions inéluctables. L'objectif est d'apporter aux acteurs de la gestion de l'eau de notre territoire des pistes sur les adaptations nécessaires de leurs politiques et ainsi d'éviter la « mal-adaptation », à l'heure où les investissements se doivent d'être durables. Il en va de la compétitivité et de l'attractivité de notre territoire et de la conservation d'un cadre de vie où la préservation de la ressource en eau permet de satisfaire l'ensemble des usages.

Les prochains numéros de la lettre d'Info Adour 2050 auront pour vocation de vous tenir informés sur l'avancée de l'étude, et sur les principaux temps forts à ne pas manquer.

L'INSTITUTION ADOUR ÉTAIT À LA COP21



Une étape importante a été franchie à Paris lors de la COP21, en décembre 2015. Pour la première fois, un accord universel de lutte contre le changement climatique a été signé par les pays en voie de développement et par les pays industrialisés, tout en reconnaissant les responsabilités différenciées de chacun. Ce sont ainsi 195 pays qui ont confirmé l'objectif de maintenir le seuil d'augmentation de la température au dessous de 2°C, mais les moyens pour y parvenir ne sont pour l'instant pas clairement affichés.

En parallèle des négociations, se tenaient un ensemble de débats, de tables rondes et de présentations, destinés au grand public et aux professionnels. C'est dans ce cadre que l'Institution Adour a été invitée à présenter au Grand Palais une des solutions concrètes qu'elle a mise en place pour réduire les impacts des changements climatiques et s'adapter à leurs effets.

Lors du « JT Solutions climat », le Président Paul Carrère a décrit l'intérêt de la démarche de reconquête de l'espace de mobilité de l'Adour pour diminuer les risques d'inondation, dans un contexte de potentielle intensification des crues exceptionnelles.



Retrouvez l'intervention de
l'Institution Adour sur le site
www.institution-adour.fr

« Il s'agit de permettre au fleuve de divaguer librement dans un périmètre admis et ainsi de favoriser l'expansion des crues et ses conséquences dans des secteurs à enjeux faibles. Ceci permet par la même occasion de ralentir l'écoulement de l'eau vers l'aval.

Pour définir cet espace de mobilité « admissible », une importante concertation a été menée auprès des riverains : des terrains ont été acquis et certains enjeux ont été déplacés (route par exemple), ce qui permet notamment de ne plus faire de travaux de protection / réparations (reprise de digues, enrochement...) après chaque crue. L'efficacité aujourd'hui prouvée de cette démarche, y compris lors de la dernière grande crue de janvier 2014, a conduit l'Institution Adour à poursuivre son action vers l'aval. »

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUJOURD'HUI

Augmentation des températures

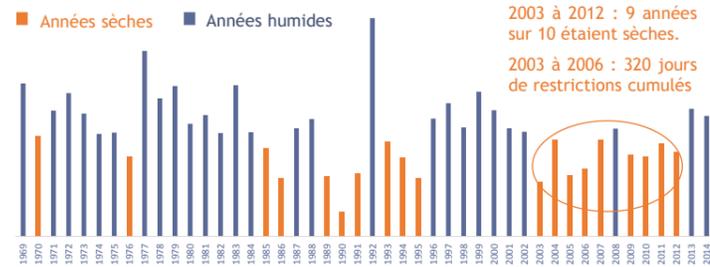
Au cours du XXe siècle, la température moyenne annuelle dans le Sud-Ouest a augmenté d'environ 1°C. Même si ce chiffre peut paraître faible, les conséquences sont déjà visibles. Depuis 1911, le glacier d'Ossoue dans les Pyrénées a perdu 60 % de sa surface. De plus, les stations ont enregistré une diminution du taux d'enneigement de 5 cm tous les 10 ans.



Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, via l'association pyrénéenne de glaciologie Moraine.

Diminution des débits dans les cours d'eau

Depuis 1969, si l'on prend la station de mesure d'Estirac dans les Hautes-Pyrénées, il apparaît clairement que les années sèches (en orange) sont de plus en plus fréquentes depuis le début des années 2000.



Recrudescence des inondations

Entre 1950 et 2012, 117 événements naturels très graves ont touché le territoire français et 62 % sont des inondations dont la moitié se sont produites au cours de la dernière décennie. Sur le bassin de l'Adour on notera l'inondation de 2013 du Gave de Pau, qui a engendré 140 millions d'euros de dégâts sur le secteur de Lourdes, suivie, en janvier 2014, d'une inondation généralisée sur l'Adour.

L'impact de ces inondations est étroitement lié à l'aménagement du territoire. L'artificialisation des sols et des cours d'eau, la disparition des haies de bocage en général, sont autant de facteurs qui favorisent un ruissellement rapide de l'eau vers les rivières et augmentent ainsi le risque d'inondation.

Vue aérienne de Dax, inondations de l'Adour - janvier 2014

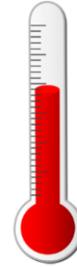


Source : S.D.I.S. 40

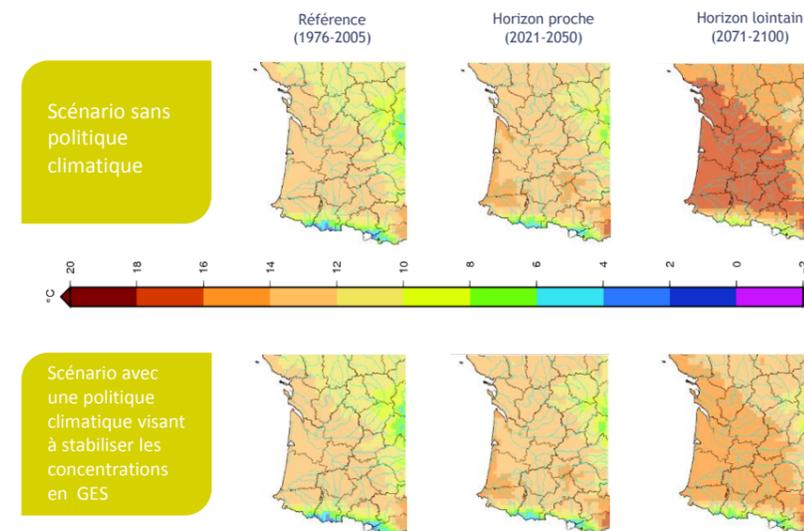
LES PROJECTIONS CLIMATIQUES EN 2050

Températures moyennes annuelles

A l'échéance 2050, les recherches montrent pour le sud-ouest de la France une augmentation de la température moyenne annuelle comprise entre 1,5°C et 2,8°C selon divers scénarios, prenant en compte ou non des politiques de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ainsi, en 2050, le climat actuel se déplacerait de 150 km vers le Nord, même avec une politique climatique visant à stabiliser les émissions.



Projections issues de la Plateforme DRIAS, les futurs du climat (www.drias-climat.fr)
Données Météo-France - CNRM2014 : modèle Aladin

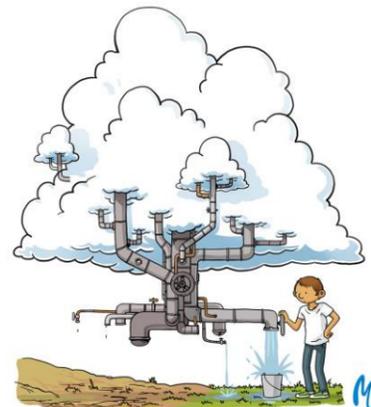


Précipitations

Elles seront a priori plus concentrées dans le temps et plus intenses. Cette combinaison devrait conduire à avoir des hivers plus doux, notamment sur les Pyrénées, et des étés plus secs. Il est également à prévoir un accroissement des disparités saisonnières et territoriales dans la diminution des précipitations moyennes : baisse plus marquée en été, affectant plus particulièrement la frange littorale du territoire.

En revanche, l'hiver, la neige tombera de façon moins continue et sera probablement le plus souvent remplacée par des pluies, augmentant ainsi le débit des cours d'eau et les risques de crue.

Par ailleurs, la fonte des neiges devrait avoir lieu plus tôt dans la saison, pouvant se combiner avec les pluies et orages de printemps, augmentant encore le risque d'inondation.



LES IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU

Doit-t-on s'attendre à une baisse des débits dans les cours d'eau ?

Une baisse annuelle des débits comprise entre 20 % et 40 % pour toutes les grandes rivières du Sud-Ouest, et des étiages plus longs et plus sévères sont à prévoir. De plus, la consommation en eau de la végétation à l'intersaison devrait fortement augmenter (+ 10 % à + 30 %), ce qui devrait diminuer les stocks disponibles à cette période.

Doit-t-on s'attendre à une baisse du niveau des nappes ?

La piézométrie (niveau de la nappe) est à la fois influencée par la pluviométrie et le rapport entre l'infiltration et le ruissellement. À l'horizon 2050, de nombreuses incertitudes demeurent mais il semble que la tendance soit à la diminution du niveau piézométrique des nappes du bassin. En moyenne, la recharge pourrait diminuer de 30 % à 55 % dans le Sud-Ouest.

Doit-t-on s'attendre à une baisse de la qualité de l'eau ?

La qualité des eaux est en partie liée à la quantité d'eau qui circule dans la rivière. La diminution des débits (hors période hivernale) va diminuer la capacité de dilution et d'autoépuration des rivières et des zones humides. Par ailleurs, les changements climatiques vont entraîner une augmentation des températures des eaux et donc un dérèglement de l'écosystème aquatique. Le développement de certaines espèces est susceptible d'engendrer des problèmes de santé publique.

Doit-t-on s'attendre à plus d'inondations ?

Les chercheurs s'accordent à dire que les changements climatiques se traduiront également par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes.

Notre territoire pourrait ainsi vivre couramment des événements comme les inondations de ces dernières années. Avec l'augmentation de la démographie et la nécessaire protection des populations, un aménagement du territoire durable devient un défi à relever pour l'adaptation du bassin.



LES ENJEUX POUR NOTRE TERRITOIRE

Les enjeux autour de l'eau sont multiples et imbriqués, amenant de nombreuses questions sur lesquelles l'étude prospective Adour 2050 se penchera pour réfléchir au territoire de demain.

Partage de la ressource

- Quels seront les besoins en eau potable de demain ? Quels enjeux de sécurisation de la ressource en quantité et en qualité ?
- Comment gérer les conflits d'usage autour des autres besoins (économie, loisirs, milieux, etc.) ?
- Faudra-t-il renforcer le stockage hivernal ? Sous quelles formes : réservoirs, plans d'eau, zones humides, etc. ?

Impacts écologiques

- Comment anticiper et gérer une nouvelle répartition des espèces animales (piscicoles notamment) et végétales ?

Économie

- Comment diversifier les activités touristiques ... face à la réduction des précipitations neigeuses ? ... face à l'augmentation de la population estivale des zones côtières ?
- Comment adapter les activités agricoles, quelles nouvelles filières ?
- Comment subvenir aux besoins en eau des Industries ? Comment assurer la dilution de leurs rejets ?



Adour 2050, une démarche portée par l'Institution Adour

2 constats à l'origine du projet

La vulnérabilité de la ressource en eau

Les spécialistes sont globalement d'accord sur le fait de dire que des changements climatiques sont à l'œuvre dans le sud-ouest : augmentation des températures, modification du régime des précipitations, recrudescence des phénomènes extrêmes, etc. De plus, les modèles des scientifiques du GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*) prévoient une accentuation de ces phénomènes dans le futur, même dans l'hypothèse où une politique mondiale de stabilisation des émissions de gaz à effet de serre serait engagée dès aujourd'hui.

Les impacts sur la ressource en eau, que ce soit en terme de disponibilité, de qualité de l'eau et des milieux, de crues, sont eux aussi avérés mais restent encore mal connus à l'échelle locale d'un bassin versant. De plus, les activités présentes sur le territoire (urbanisation, agriculture, tourisme, industrie, énergie, etc.) constituent au quotidien une pression supplémentaire qu'il convient de considérer dans l'équation.

Anticiper pour mieux aménager et s'adapter

L'eau devient donc une ressource rare et les enjeux de sa préservation doivent être considérés dans les choix d'aménagement d'un territoire, s'il veut conserver son attractivité et offrir un espace durable pour le développement de ses projets.

Une étude en appui à la gestion intégrée de la ressource en eau et à l'aménagement du territoire

L'ambition de l'étude prospective Adour 2050 est de donner aux décideurs les moyens de comprendre les impacts présents et futurs des changements globaux sur les différentes composantes de la ressource en eau des bassins de l'Adour et des côtiers Basques.

Elle vise à les orienter vers les actions d'adaptation les plus pertinentes et à les prémunir contre les pièges de la « mal-adaptation ».

Cette étude va s'organiser autour d'un diagnostic prospectif partagé par tous les acteurs du territoire, suivi de la mise en perspective de divers scénarios d'évolution avec leurs conséquences sur la ressource en eau, permettant l'émergence de pistes d'adaptation envisageables sur le territoire. La démarche sera basée sur une construction collective.



INSTITUTION ADOUR
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

INSTITUTION ADOUR

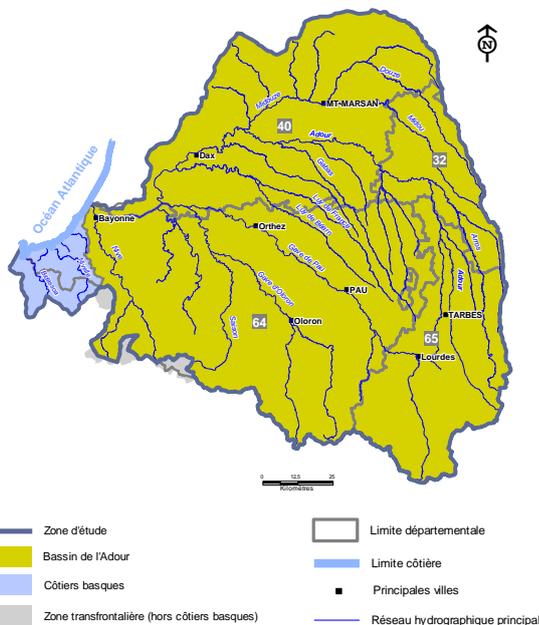
Département des Landes
40 025 MONT DE MARSAN Cedex
Téléphone : 05 58 46 18 70
Site Internet : www.institution-adour.fr

Cette lettre d'info est également disponible sur le site Internet de l'Institution Adour. N'hésitez pas à la télécharger et à la diffuser autour de vous.



Périmètre de l'étude

Bassins de l'Adour et des côtiers Basques



Calendrier :

Bibliographie : réalisée en 2015
(Accessible en ligne sur le site Internet de l'Observatoire de l'Eau du Bassin de l'Adour)
Démarrage de l'étude : mars 2016
Durée : 2 ans

Mots clés

Eau, changements climatiques, adaptation, concertation

Pour en savoir plus

Emilien JOUVE
05 58 46 18 70
adour2050@institution-adour.fr

www.institution-adour.fr

PUBLICATION, CONCEPTION & RÉALISATION

Directeur de publication : Paul CARRERE
Impression : COPYTEL - 579 av. JF Kennedy
CS 50116 - 40 002 MONT-DE-MARSAN
Rédaction, conception & réalisation :
Institution Adour (Emilien Jouve)

Impression sur du papier 100% recyclé avec des encres végétales labellisées Imprim'vert

